

AVIS PUBLIC

Adoption du budget de l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tiendra une séance extraordinaire le <u>lundi 11 décembre 2023, à 19 h</u>, à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers à Saint-Raymond afin d'adopter le budget pour l'année 2024 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

La <u>séance ordinaire du conseil municipal</u> suivra immédiatement après la levée de la séance d'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations ce même soir.

Donné le 27 novembre 2023.

La greffière,

Vicky Morasse